

DÉPARTEMENT
LOIRE
CANTON
RIVE DE GIER
COMMUNE
RIVE DE GIER

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

<p>Nombre de Conseillers en exercice : 33 Présents : 27 Votants : 32</p>	<p>Séance du 9 juin 2023 à 18h30 Le Conseil Municipal de la commune de Rive-de-Gier, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en salle du Conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Vincent BONY, Maire.</p>
<p>Délibération : N° DEL_2023_045 OBJET : CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICES DANS LE CADRE DU PROJET DU CLSPD INTITULE "LA GRANDE LESSIVE"</p>	<p>Date de convocation : 2 juin 2023 Étaient présents M. Vincent BONY, Mme Caroline BENOUMELAZ, M. François TAMBUZZO, Mme Marlène ESTEVEZ, M. Julien CHANELIERE, Mme Carole TAMBUZZO, M. Jean POINT, Mme Fatiha BOUZAGHAR, Mme Joséphine CALTAGIRONE, Mme Pascale FOURNIER, Mme Isabelle CHAUVE, M. Laurent GONZALES, M. Christophe TOTEL, Mme Saloi EL OUNI, Mme Leila MECHTAR, Mme Esther BONCORI, Mme Djemila BOUAOUD, Mme Nasira DEBBAH, Mme Séverine REYNAUD, M. Jean-Pierre GRANATA, M. Jean-Louis VALENTE, M. Jean-Louis FONTBONNE, Mme Anne-Marie GAUDENCIO, Mme Katy BORREGO, M. Damien LEFORT, M. Frédéric MARINELLI, Mme Fanny LASSABLIERE Était absent M. Didier DELDON Ont donné pouvoir Céline CLAUDE (pouvoir à Leila MECHTAR) Ridha GUICHARD (pouvoir à Vincent BONY) Thierry ALVAREZ (pouvoir à Jean POINT) Alexandre PETIAUX (pouvoir à François TAMBUZZO) Nadia MEBARKI (pouvoir à Jean-Pierre GRANATA)</p>
	<p>Secrétaire de séance : Mme Marlène ESTEVEZ</p>

Rappel et référence(s) :

Vu la loi du 5 mars 2007 relative à la prévention de la délinquance,
Vu la circulaire du 16 février 2023 relatives aux orientations budgétaires du FIPDR pour l'année 2023,
Considérant que, par délibération n° DEL_2019_030 en date du 27 mars 2019, le conseil municipal a créé le conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance,
Considérant que cette instance de concertation entre les institutions et les organismes publics et privés a pour rôle de faciliter le dialogue entre les différentes parties concernées par la lutte contre l'insécurité et que par conséquent le CLSPD peut proposer des actions ponctuelles de prévention.

Contenu :

Le Conseil Local de Sécurité et Prévention de la Délinquance (CLSPD) s'appuie sur les axes de la stratégie nationale pour mener ses actions sur la ville de Rive de Gier. L'axe 1 vise à agir plus tôt et à aller plus loin dans la prévention des plus jeunes.

La direction de l'Ecole Jean Moulin a sollicité le CLSPD afin de construire un projet au sein du quartier du Grand Pont, visant à associer les jeunes à la vie de l'école et à favoriser les échanges avec les enfants, les enseignants et le tissu associatif (le centre social Armand Lanoux, la Sauvegarde 42, l'association ACDYL et la section SEGPA du collège François Truffaut).

Regroupés sous le terme de « grande lessive », les partenaires se sont fixés pour objectif de collecter des objets de récupération, en sensibilisant tout à chacun au recyclage et au développement durable.

L'aboutissement de ce projet est la création de plusieurs œuvres d'art collectives, transportables d'un lieu à un autre, réalisées avec l'aide d'un artiste. A cet effet, un contact a été pris avec Madame Adélaïde Klein, artiste plasticienne, pour la création des œuvres d'art.

A ce titre, la commune a déposé une demande de subvention auprès de la Préfecture de la Loire sollicitant le FIPDR.

Point financier :

La somme de 2 800,00 € est inscrite au budget au compte 2POVI CHAPITRE 011 FONCTION 420 NATURE 611.

Proposition :

Il est proposé au Conseil municipal de bien vouloir approuver la signature de la convention avec Mme Adélaïde Klein pour la réalisation de ce projet et d'autoriser M. le Maire, ou son représentant dûment habilité, à signer la convention et tous documents afférents.

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité la présente délibération.

Le Maire,
Vice-Président de Saint-Etienne Métropole,
Vincent BONY

La secrétaire de séance,
Marlène ESTEVEZ